



Inscriptions et Réinscription

Le 25 août au dojo et le 3 septembre au forum des associations

Ou au Bureau du BASAR salle David Vaillant sous enveloppe

- Remplir et signer les documents, bien noter les horaires des cours (voir tableau des horaires)
 - Demander une licence FFJDA informatique, remplir le document et valider ou la sortir sur papier et la signer.
 - Le Certificat médical judo est valable 3 ans , suivre la procédure de la Fédération sur internet.
 - Dépôt de votre inscription avant le 3 septembre :
 1. le 25 août au dojo, la secrétaire sera présente de 10h à 14h
 2. ou sous enveloppe fermée au Bureau de BASAR salle David Vaillant situé à l'entrée le remettre à Florence la secrétaire ou en son absence glisser l'enveloppe avec intitulé JUDO sous la porte du bureau.
 - Les demandes de licence FFJDA sont ouvertes sur le site de la fédération FFJDA
Club Etoile sportive saint avé judo n° 56 11 60
 - Pour les judokas né en 2012 Attention vous serez sur une licence FFJDA
judo Argoët Golfe CLUB n° 56 13 30 DOJO C (avéens)
 - Pour les judokas sous licence JAG la licence et la cotisation est à régler au club Avéen
avant le 1 septembre
 - Reprise des cours le 7 septembre
- Aucune personne ne sera admise à monter sur le tapis pratiquer si ,elle n'est pas à jour de sa licence et de sa cotisation